

# Les brèves du Sundep Paris

avril 2008



Enseignant  
DA

## En direct du Rectorat

**Le Sundep Paris a rencontré, le 9 avril, le chef de Division de l'Enseignement Privé, nommé à ce poste depuis septembre 2007.**

Ont été abordés les points suivants :

- les DA 6 ans contractualisables : les services du rectorat ont déjà procédé à l'estimation du nombre de DA pouvant bénéficier d'un CDI ; elle se trouve être supérieure aux chiffres annoncés par le ministère de l'Éducation nationale ; ainsi, dans l'académie de Paris, un peu plus de 150 délégués auxiliaires réunissent les conditions requises.
- Pour les plus de 50 ans, le DA doit avoir 6 ans d'ancienneté au cours des huit dernières années.
- Pour les moins de 50 ans, sont à prendre en compte pour ces 6 ans d'ancienneté, les services d'enseignement rémunérés par l'État et effectués en continu. Ne sont pas considérés comme une interruption, les congés scolaires d'été, les congés maladie et les congés de maternité. La continuité ne sera pas rompue par une interruption de service ne dépassant pas deux mois.

Une circulaire va incessamment être adressée aux chefs d'établissement pour recenser l'ensemble des DA concernés par cette contractualisation.

Les DA qui peuvent se prévaloir de ces 6 ans d'ancienneté avant septembre 2008, passeront en CDI à la date de l'arrêté qui les contractualisera. Ils seront en contrat provisoire pendant un an au cours duquel une inspection décidera de leur passage en contrat définitif.

Le rectorat semble vouloir tout mettre en œuvre pour que ceux qui seront contractualisés obtiennent un emploi sur heures vacantes à la rentrée suivante ; en effet, dans le cas contraire, il devrait payer des indemnités de licenciement, à ses yeux très, très coûteuses... (Cas d'un licenciement économique).

## N'oubliez pas de réadhérer

**SUNDEP-SOLIDAIRES** Académie de Paris 33 rue de la Capsulerie - 93170 BAGNOLET

Tel : 01 43 60 59 47 - Email : [ac-paris@sundep.org](mailto:ac-paris@sundep.org)

Site web national : <http://www.sundep.org>

Site académique : <http://sundep.idf.free.fr>